

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	3
COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL.....	5
AVIS.....	7
DÉCLARATIONS DES GROUPES	12
RAPPORT.....	29
INTRODUCTION.....	31
<u>CHAPITRE 1 : UNE RICHESSE CULTURELLE MÉCONNUE</u>	33
SECTION 1 : Les atouts culturels du territoire Haut-Normand	33
A- Un héritage vivant et riche à valoriser.....	33
B- Les pôles régionaux de Ressources culturelles.....	33
C- Les festivals en région	35
SECTION 2 : L'attractivité culturelle de la Normandie	37
A- Evolution de la fréquentation des lieux culturels en France depuis 10 ans.....	37
B- L'image culturelle de la Haute-Normandie	38
<u>CHAPITRE 2 : LA CULTURE COMME ENJEU DE DEVELOPPEMENT D'UN TERRITOIRE</u>	41
SECTION 1 : Vers une meilleure structuration de l'offre culturelle	41
A- Des initiatives de coordination à encourager et formaliser	41
B- Favoriser la structuration et la synergie des acteurs culturels	42
SECTION 2 : Mettre en synergie l'offre culturelle et tourisme	42
A- Une demande culturelle en évolution qui doit associer tourisme et culture.....	43
B- Des technologies de l'information et de la communication au service du rayonnement territorial	43

CHAPITRE 3 : UNE STRATEGIE CULTURELLE POUR LE RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL DE LA HAUTE-NORMANDIE	45
Axe 1 : Structurer les acteurs publics et privés de la culture par la création d'un « Comité Régional de la culture » visant à promouvoir l'image de la Normandie.....	45
Axe 2 : Promouvoir l'existence d'un événement annuel, fédérateur, intergénérationnel, véhiculant une image moderne de la Normandie	46
Axe 3 : Mieux combiner l'offre culturelle et touristique	47
Axe 4 : Mieux connaître l'information relative à la demande et à l'offre culturelle : création d'un observatoire des pratiques culturelles des publics	47
Axe 5 : Conjuguer développement culturel des territoires et projet culturel régional.....	48
CONCLUSION	49

REMERCIEMENTS

Nous exprimons nos remerciements à tous ceux qui ont accepté d'éclairer notre réflexion et de participer à nos travaux, et plus particulièrement aux personnes auditionnées.

Monsieur Daniel BOYS, Conseiller régional et Vice-Président de la commission « culture » du Conseil régional du Nord Pas de Calais

Monsieur Pierre BOURGUIGNON, Député Maire de Sotteville les Rouen

Monsieur François ERLNBACH, Directeur régional de la DRAC

Monsieur CLICHE, Directeur des programmes de France 3 Normandie

Monsieur Arnaud COIGNET, Chef du service Culture à la région Haute-Normandie

Madame Claire ETIENNE, Chef du service de l'inventaire et du patrimoine à la région Haute-Normandie

Monsieur Laurent FABIUS, ancien Premier Ministre, Président de l'agglomération de Rouen

Monsieur Stéphane GAILLARD, Rédacteur en Chef de France 3 Normandie

Madame Annette HAUDIQUET, Conservateur en chef du musée Malraux du Havre

Monsieur Patrick LAMASSOURE, Délégué général de commission nationale d'accueil des tournages « Film de France »

Monsieur Jean-Louis LAVILLE, Directeur Général du comité régional du tourisme de Normandie

Monsieur Jean-Michel LEVACHER, Directeur de la communication à la Matmut

Madame Claire PARIS MESSLER, Directrice du conservatoire de Rouen

Madame Laurence TISON, Présidente de la commission « culture » de la région Haute-Normandie

Monsieur Benoît VUILLON, Directeur du festival « du rock dans tous ses états »

|

|

COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

Monsieur Bernard BACOURT

au titre du comité olympique et sportif de Haute-Normandie

Madame Annick BENOIT

au titre du comité régional CGT de Normandie

Madame Virginie BERTHEOL

au titre de l'union régionale de Haute-Normandie de la confédération française de l'encadrement CGC

Monsieur Jean-Paul BIDAULT

au titre du comité régional CGT de Normandie

Monsieur Patrick CHABERT, Rapporteur

au titre de la section régionale de l'union nationale des associations des professions libérales et la chambre nationale des professions libérales

Monsieur Jean-Pierre CORLAY

au titre de la fédération des offices de tourisme et syndicat d'initiative de Normandie

Monsieur Francis DA COSTA

Au titre du mouvement des entreprises de France – MEDEF Haute-Normandie

Madame Marie-Françoise DELAHAYE

au titre des associations de consommateurs

Monsieur Gabriel DESGROUAS

au titre de l'union professionnelle artisanale régionale de Haute-Normandie

Monsieur Michel DESNOS

au titre de l'union régionale des associations familiales de Haute-Normandie

Madame Catherine DUMOUTIER MANIERE

au titre du comité régional CGT de Normandie

Monsieur Guy DUSSEAU

au titre de l'union régionale des syndicats CFTC de Haute-Normandie

Madame Catherine GARNIER AMOUROUX

au titre des entreprises publiques : EDF, GDF, SNCF, RFF, LA POSTE

Monsieur Alain GOUSSAULT

au titre de l'union régionale des entreprises d'insertion

Monsieur Jean-Pierre LEGALLAND

au titre du MEDEF et des branches professionnelles du secteur industriel (UIMM, UIC/ARNIP, UFIP)

Monsieur Jean-Luc LÉGER

au titre du comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire

Madame Sylvie LORIN

au titre du comité régional CGT de Normandie

Monsieur Jean-Louis MAILLARD

au titre de la section Haute-Normandie de la fédération syndicale universitaire

Monsieur Jean-Claude MALO

au titre de la confédération paysanne et la coordination rurale

Monsieur Cafer OZKUL

au titre de l'université de Rouen

Monsieur Didier PATTE

au titre des personnalités qualifiées

Madame Béatrice PHILIPPET

au titre de l'union régionale Haute-Normandie UNSA

Monsieur Nicolas PLANTROU

au titre des personnalités qualifiées

Madame Katia PLANQUOIS

au titre de l'union régionale CFDT de Haute-Normandie

Monsieur Roger THÉLAMON

au titre de l'union départementale des syndicats force ouvrière de la Seine Maritime et de l'Eure

Monsieur Richard TURCO, Président

au titre des associations culturelles

**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
DE
HAUTE NORMANDIE**

**SESSION PLÉNIÈRE
LUNDI 4 MAI 2009**

**AVIS SUR « LA CULTURE EN RÉGION, ACTE I : QUEL
RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL ?**

**ADOPTÉ A LA MAJORITÉ PAR :
54 POUR
2 ABSTENTIONS**

Rapporteur : Monsieur Patrick CHABERT

La culture en région doit atteindre deux objectifs indissociables. D'une part, permettre l'égal accès à la culture pour tous en coordonnant les initiatives des différents acteurs pour créer ou renforcer les réseaux culturels. D'autre part, contribuer au rayonnement national et international du territoire.

Le territoire haut normand bénéficie de nombreux atouts pour combiner et articuler ces deux objectifs. Il bénéficie d'une offre culturelle riche et diversifiée, grâce à l'existence d'une part de grands équipements de très bon niveau (opéra, théâtres, conservatoires de musique, musées ...), d'autre part d'un grand nombre d'associations regroupant amateurs ou bénévoles de la culture. Le rayonnement de la région reste cependant limité ; celle-ci n'a pas la notoriété à laquelle elle pourrait prétendre.

De tous ces constats, il ressort la nécessité de mettre au point une stratégie culturelle régionale. Celle-ci ne consiste pas à empiler des mesures ponctuelles mais à changer progressivement les mentalités, les habitudes du côté du public, d'une part, des prestataires de services culturels d'autre part, ce qui nécessite du temps. L'élaboration d'une stratégie de rayonnement et d'attractivité culturelle suppose de changer l'image de la région par une action volontaire de long terme, accompagnée de moyens pérennes pour la mener à bien.

Le CESR propose cinq pistes de réflexion, fortement liées entre elles par la création d'un « comité régional de la culture ». Les préconisations proposées s'inscrivent dans le cadre du SRADT¹, lequel encourage le « renforcement de l'attractivité régionale à travers la culture ».

Axe 1 : Structurer les acteurs publics et privés de la culture par la création d'un « Comité Régional de la culture » visant à promouvoir l'image de la Normandie

Pour renforcer la structuration et la mise en réseau des acteurs de la culture, le CESR propose la création d'un « Comité Régional de la Culture » à l'instar du Comité Régional du Tourisme ». Cette structure interrégionale rassemblerait les forces vives publiques et privées dans ce domaine (acteurs culturels, professionnels et amateurs, Etat et collectivités territoriales, mécènes).

Ses missions seraient les suivantes :

- un rôle d'expertise, d'émulation intellectuelle et de formulation de préconisations à destination des collectivités territoriales,
- un rôle d'observation afin d'améliorer la connaissance des publics, de leurs attentes et de leurs pratiques culturelles,
- un rôle d'animation entre le Comité Régional du Tourisme et les Pôles régionaux de ressources culturelles : le Fond Régional d'Art Contemporain, l'office de diffusion et d'information artistique de Normandie, l'agence régionale du livre et de la lecture, le pôle image, science action,
- un rôle de communication afin de valoriser de façon permanente une image culturelle dynamique de la Normandie,

¹ Schéma régional de l'aménagement et de développement du territoire

- un rôle de structuration et de dialogue entre tous les acteurs culturels, professionnels, amateurs et bénévoles.

Tous les acteurs culturels doivent se nourrir les uns des autres pour assurer le développement d'un esprit de culture parmi toute la population de la région.

D'une part ce CRC pourrait encourager, au niveau de l'enseignement supérieur, la cohérence de l'offre éducative en matière artistique ainsi que le passage à des projets plus ambitieux et au rayonnement important.

D'autre part, il pourrait favoriser une éducation artistique et culturelle dès l'enfance et soutenir toutes initiatives visant à promouvoir l'image de la culture en Normandie.

Le CRC pourrait également inciter au développement des coopérations culturelles internationales et interrégionales, non seulement entre la Haute et la Basse-Normandie, mais également au niveau de l'espace manche, afin de donner davantage d'envergure à l'image culturelle que la Normandie souhaite véhiculer. Tous les acteurs culturels doivent en effet se nourrir les uns des autres pour assurer le développement d'un esprit de culture parmi toute la population de la région.

Cette structure permettrait, de plus, d'harmoniser et de renforcer la communication sur l'identité culturelle de la région par une mutualisation des moyens et des outils. La participation d'entreprises mécènes leur permettrait d'être perçues comme des entreprises « citoyennes » et actrices de la culture, et au CRC, de développer une stratégie de communication plus innovante.

Enfin, le CRC pourrait proposer aux collectivités territoriales la mise en place d'une politique d'accueil des artistes en résidence. Il conviendrait, en outre, d'encourager l'implantation d'autres entreprises culturelles de dimension nationale et internationale. Cela permettrait de faire découvrir les atouts du territoire régional en offrant aux artistes des conditions d'accueil et de travail qui favorisent le rayonnement de la région.

Axe 2 : Promouvoir l'existence d'un événement annuel , fédérateur, intergénérationnel, véhiculant une image moderne de la Normandie

Le CESR souhaite qu'il existe, chaque année, un événement fédérateur prenant en compte les goûts de l'ensemble des publics tout en offrant une image moderne de la Normandie. Il s'agit, à l'instar de l'Armada, ou de l'évènement dédié à l'impressionnisme, de créer un projet culturel phare.

Il devra mettre en réseau l'ensemble des acteurs culturels, professionnels et amateurs, de la Normandie tout en favorisant l'identité du territoire et son rayonnement à l'extérieur.

La récurrence de ces événements culturels d'envergure permettra une véritable communication à long terme de la part du CRC et du CRT.

Ce projet s'inscrit dans l'idée que l'attractivité et le rayonnement d'une région dépendent d'évènements marquants, s'imprimant dans l'esprit des publics et renforçant les caractéristiques régionales du territoire.

Ces manifestations, d'une dimension internationale, auront un rôle fédérateur pour la Normandie et pourront promouvoir l'interdisciplinarité artistique et de nouvelles initiatives culturelles.

En outre, il apparaît aujourd'hui primordial de mettre en valeur le côté évolutif du patrimoine normand plutôt que son aspect traditionnel, « tourné vers le passé » et de promouvoir une image culturelle moderne et dynamique de la Normandie.

Axe 3 : Mieux combiner l'offre culturelle et touristique

Le comité régional de la culture travaillerait en partenariat avec le comité régional du tourisme à promouvoir l'attractivité de la Normandie, en rapprochant les compétences de chacun.

L'équation est relativement simple : aux acteurs de la culture, professionnel ou amateur le soin de veiller à la qualité artistique du projet et d'éviter les dérives commerciales. Au professionnel du tourisme, de s'assurer que la présentation de l'offre culturelle ne trahit pas le projet artistique, d'organiser sa promotion et sa commercialisation.

Ce travail de collaboration aurait pour objectif d'inciter les acteurs locaux à coopérer pour construire et gérer une offre touristique et culturelle globale et de qualité.

Cette coopération n'implique pas seulement les prestataires de services culturels mais également l'ensemble des acteurs en contact avec le public : hôteliers, restaurateurs, offices de tourisme... Ainsi cette coopération permettrait de veiller à ce que les hébergements soient plus facile d'accès, que les restaurants, les bars soient ouverts plus tard les jours de spectacle, que l'information sur la vie culturelle locale soit aisément accessible et que tous ces lieux publics soient en mesure de fournir les renseignements pratiques fiables sur les événements et équipements culturels.

Les prestataires de services culturels doivent, eux, jouer le jeu de la coopération en informant sur les possibilités d'hébergement et sur les autres curiosités culturelles à découvrir dans les environs. Ils doivent également être capables de proposer des services connexes spécifiques à leurs publics et s'adapter aux attentes et aux contraintes de ces derniers, par des horaires plus souples, des tarifs différenciés selon les périodes de l'année, des visites combinées avec celles d'autres lieux culturels...

Enfin, pour promouvoir l'offre culturelle, il convient d'entretenir sa visibilité. Assurée par la coopération des acteurs locaux qui peuvent renvoyer le public d'un site à l'autre, cette visibilité de l'offre et sa diffusion pourraient être consolidées grâce à l'élaboration d'un catalogue multi-supports et personnalisable (catalogue papier, téléphone mobile, Internet). L'accès à ce catalogue, par internet, permettrait au visiteur d'interroger une base de données sur l'offre culturelle et de composer son programme.

La Région pourrait utilement étudier la possibilité d'obtenir le nouveau label délivré par l'UNESCO au titre du patrimoine immatériel. La Normandie devrait pouvoir revendiquer ce label pour avoir été le lieu de naissance et de développement de l'impressionnisme.

Axe 4 : Mieux connaître l'information relative à la demande et à l'offre culturelle: Création d'un observatoire des pratiques culturelles des publics

Cet observatoire pourrait faire partie des missions du comité régional de la culture, et constituer une de ses actions principales.

Le monde de la culture est le terrain d'une effervescence permanente : nouveaux comportements, nouveaux genres artistiques, brusque baisse ou augmentation de tel type de fréquentation. L'information relative à la demande et à l'offre culturelle devient essentielle.

Cet observatoire des publics permettrait de repérer les principales tendances tant en termes de fréquentation que de comportement. Celui-ci pourrait être commun aux Régions Haute et Basse Normandie. Il aurait un rôle d'évaluation, partagé par l'ensemble des acteurs de la culture et du tourisme, l'Etat et les collectivités territoriales.

Le CESR encourage également la Région à intensifier la communication culturelle à travers une meilleure articulation entre son service communication et son service culture.

Axe 5 : Conjuguer développement culturel des territoires et projet culturel régional

La région du Nord Pas de Calais démontre que la culture représente un facteur considérable de développement du territoire. Ainsi en 2011, Lens, ancien bassin minier, abritera le Louvre. Cet événement constitue un formidable outil d'aménagement du territoire dans la mesure où il s'accompagnera d'une politique en faveur du développement de l'accessibilité par la mise en place d'une ligne de tramway est-ouest et d'une liaison rapide (TER) avec la Métropole Lilloise. L'urbanisme va, quant à lui, connaître un changement considérable avec l'idée de réaliser des « éco-cités » en réhabilitant les zones d'habitat horizontal de cet ancien bassin minier.

Cet exemple montre bien, qu'à l'échelle d'un territoire, la culture peut enclencher une dynamique durable autour d'une thématique culturelle identifiée et, en cela, changer l'image que les habitants s'en faisaient. Aussi, les contrats de pays et d'agglomérations constituent-ils des outils pertinents de développement territorial dans lesquels la culture doit s'inscrire en tant que facteur d'attractivité.

Toutefois, la Région, à travers ces contrats, doit veiller à la cohérence des projets culturels locaux avec sa stratégie de rayonnement régional et national. En effet, il apparaît essentiel que le développement culturel des territoires s'articule avec un projet régional global, visant à exporter l'image de la Normandie hors de ses propres frontières.

En outre, dans un souci d'efficacité, le CESR rappelle la nécessité de faire évoluer l'action publique vers une démarche globale en privilégiant la logique de projet sur un territoire, en lien avec l'identité de celui-ci. Ce n'est qu'en veillant au décloisonnement des politiques publiques menées par les services régionaux (culture, communication, développement économique, tourisme, transports...) que la culture pourra pleinement s'épanouir en tant que moteur possible de développement et d'aménagement des territoires.

DÉCLARATIONS DES GROUPES

**INTERVENTION DE MONSIEUR NICOLAS PLANTROU AU TITRE DES
PERSONNALITÉS QUALIFIÉES CONCERNANT LE PROJET D'AVIS
« LA CULTURE EN RÉGION, ACTE I : QUEL RAYONNEMENT NATIONAL ET
INTERNATIONAL ? »**

J'ai lu avec la plus grande attention ce rapport destiné à traiter du rayonnement de notre région en matière de culture. J'y ai désespérément cherché le mot « amateur » jusqu'à la dernière ligne. Non ce mot n'apparaît pas.

Comment peut-on imaginer ainsi traiter le sujet en ayant ignoré à ce point les amateurs et les bénévoles qui contribuent de toute évidence au rayonnement de la culture.

On a créé il y a tout juste 50 ans cette année un Ministère de la Culture avec un corps de fonctionnaires de la culture –largement répandu dans les collectivités territoriales d'ailleurs– qui travaillent quasi exclusivement avec les établissements culturels, avec les professionnels de la culture et qui ignorent avec superbe les amateurs et les bénévoles. Est-ce du mépris, je me pose la question ?

On le voit dans notre CESR où, dans le collège des associations on a depuis le départ de Max PINCHARD qui était un artiste de talent, des fonctionnaires de la culture. Je ne mets pas en cause les personnes qui sont au demeurant tout à la fois compétentes et sympathiques. Mais je dénonce le fait que les associations culturelles ne soient pas même concerter pour désigner le représentant du monde la culture dans notre collège des associations. Mais ce n'est pas étonnant. Le monde de la culture est devenu celui de l'entre soi, de la fermeture alors que la culture devrait être le symbole de l'ouverture.

L'une des tendances sociétales les plus marquantes depuis 20 ans est pourtant le boum des pratiques artistiques en amateurs (+50% en 10 ans). Chercheurs, élus, acteurs culturels s'interrogent d'ailleurs sur ce phénomène culturel et social. L'étonnant, c'est qu'une tendance sociétale aussi marquée ne débouche sur aucune politique artistiques et culturelle vis à vis des amateurs et bénévoles.

Je me garderai bien de faire le portrait type de l'amateur, celui qui aime au sens originel du terme. L'amateur, c'est lui, c'est vous, c'est moi. Les amateurs, c'est nous tous ensemble, c'est vous quand nous vous écoutons, c'est eux quand nous n'avons pas encore franchi le pas. Ce sont des pluriels construits de singuliers : ce sont les mondes des amateurs.

Je peux affirmer que ces amateurs sont porteurs d'esthétiques propres, singulières, novatrices, de créations.

Je n'oppose pas et n'opposerai jamais amateurs et professionnels. Je suis convaincu que les dynamiques de pratiques artistiques en amateur participent de ce qui fait la vitalité culturelle, poétique, linguistique, musicale, etc. réelle d'une société, ce qui signifie, même si ce n'est pas forcément le plus important, des activités supplémentaires pour les professionnels. Les amateurs pratiquants sont aussi, souvent, des spectateurs de qualité.

Il faut aussi avoir conscience du poids économique global que représentent les pratiques artistiques amateurs. Dans une société marchande, les pratiques artistiques en amateur, loin d'être dévoreuses de subventions, créent de la richesse économique et de l'emploi de proximité.

Par qui sont visités les musées ? Par qui sont écoutés les concerts ? Par qui sont regardés les pièces de théâtre ou les spectacles de danse ?

Le plus souvent ce sont des amateurs et des bénévoles, ces milliers de personnes qui pratiquent individuellement ou qui adhèrent aux si nombreuses associations culturelles qui font la richesse de notre territoire régional.

C'est donc une grossière erreur que d'avoir omis de les mentionner dans ce rapport. Il ne peut y avoir de rayonnement culturel sans les amateurs et les bénévoles de la culture. Ce rapport est une occasion manquée.

J'ai par quelques amendements, au projets d'avis, voulu corriger cette importante erreur. Je me sens l'obligation morale de voter cet avis, un peu à contrecœur.

**INTERVENTION DE MONSIEUR DIDIER PATTE AU TITRE DES
PERSONNALITÉS QUALIFIÉES CONCERNANT LE PROJET D'AVIS
« LA CULTURE EN REGION, ACTE I : QUEL RAYONNEMENT NATIONAL ET
INTERNATIONAL ? »**

Monsieur le Président,

François de La Rochefoucauld disait : « l'hypocrisie est l'hommage que rend le vice à la vertu ». Cette maxime s'applique tellement bien au texte qui nous est proposé aujourd'hui que, je rassure tout de suite Monsieur le Rapporteur, c'est la raison pour laquelle je vais l'approuver.

Mais Monsieur le Président, souffrez que j'explique pourquoi ce projet d'avis est tout à la fois vicieux, hypocrite et vertueux.

Le vice originel de ce texte réside dans le fait que l'on a cherché vainement à mettre en évidence l'existence d'une culture régionale spécifique d'une région qui n'en est pas une.

On a été tellement gêné que l'on est allé chercher une consternante circonlocution « la culture en région », expression méprisante et dévalorisante, qui masque mal le ridicule d'un essai de définition de la culture en « haute »-Normandie, dont on sait très bien qu'il serait hasardeux d'en cerner les contours....

D'ailleurs, en relisant les comptes rendus des auditions, je constate que la plupart de nos interlocuteurs ne s'y sont pas risqués et ont même assuré l'auditoire de notre groupe de travail d'une approche plus globale de la culture en Normandie.

Ce vice originel a eu pour conséquence un refus systématique d'étudier la spécificité et l'originalité de l'héritage culturel en Normandie, ce qui rend pratiquement incompréhensible l'interrogation : « quel rayonnement national et international ? ».

Pour rayonner, il faut la distinction et l'excellence. L'une ne va pas sans l'autre. L'excellence, nous pouvons y prétendre, mais cette excellence n'a pas de sens que si on met en évidence ce que la région peut apporter d'originalité et de spécificité en matière culturelle...

La « Haute »-Normandie, puisque demi-région il y a, n'est pas un territoire « lambda », où l'on trouve de nombreux équipements culturels et de nombreux talents –comme le texte le souligne fort justement-, on y discerne la réalité d'une culture toujours vivante dans laquelle le passé éclaire le présent et où le terroir s'allie aux compétences.... Sans volonté de mettre en évidence ces alliances et ce va-et-vient entre l'héritage et traditions, d'une part, innovations et savoir-faire, d'autre part, que peut-on avoir à proposer en matière de rayonnement « national » et « international ».

Il aurait fallu se poser la question suivante : « Qu'est-ce qui attire en matière culturelle en Normandie ? ».

Le texte ne répond pas à cette question, d'ailleurs contenue sous une autre forme dans le titre : « quel rayonnement national et international ? ».

Cet texte est hypocrite en ce sens que ses auteurs ont été conscients de la faiblesse de leur démonstration.. En témoigne ce passage rajouté – pour désarmer quelle opposition ? – où l'on dit trop ou trop peu. Je cite :

« En outre, il apparaît aujourd'hui primordial de mettre en valeur le côté évolutif du patrimoine normand plutôt que son aspect traditionnel, « tourné vers le passé » et de promouvoir une image culturelle moderne et dynamique de la Normandie ».

Passons sur le sarcasme dénigrant et convenu sur « l'aspect traditionnel tourné vers le passé », qui dénote une totale méconnaissance de la notion de culture enracinée et soulignons, pour une fois, la reconnaissance d'un caractère fondamental de l'héritage culturel normand, à savoir son caractère évolutif, sa capacité constante d'innovation.

Hypocrisie encore, l'évocation, elle aussi convenue, de l'espace Manche. Pour accréditer l'idée que le texte répond à la question : « quel rayonnement national et international ? », on plaque, comme par raccroc, la notion d'Arc Manche. Chercherait-on à plaire à l'un des initiateurs de cet excellent concept ?

Pour ma part, je suis très favorable à l'idée même d'espace Manche... et je ne limite pas cette ouverture aux régions françaises bordières de la Manche, mais bel et bien aux deux rives du « Channel ». Parce qu'il y a une réalité très normande, tout particulièrement au plan culturel, dans cet espace où la Normandie a joué et joue encore un rôle de matrice et de sas entre les deux cultures à prétention universaliste, française et anglaise.

Mais de cela, on n'a pas voulu parler dans le texte qui nous est soumis.

Malgré tout cela, je trouve beaucoup de vertus dans ce texte, ne serait-ce que parce que toutes les solutions proposées supposent une approche globale du problème culturel normand.

On veut un Comité Régional de la Culture pour la Normandie.

On suggère un Observatoire international des pratiques culturelles.

On préconise une coopération entre le Comité Régional du Tourisme et ce Comité Régional de la Culture.

Très bien. Tout cela va dans le bon sens et je ne vous pas pourquoi je m'opposerai à ces suggestions qui relèvent de l'évidence.

Certains diront que je soutiens ce texte comme la corde soutient le pendu : il n'en est rien. J'aurais désiré que, dès le début, on se fixât des objectifs clairs plutôt que d'arriver à proposer des solutions en édulcorant la prise en compte de la culture enracinée. Les liens entre le territoire, l'héritage, la culture vivante sont tels que c'est se priver de pertinence et de lisibilité que de les minimiser... à moins que, dans toute cette affaire, on ait cherché à ne faire de la culture que l'alibi à la détermination de l'image que l'on veut donner à la région, tout comme le potentiel touristique.

Je vous prie de bien vouloir m'en excuser, mais je me fais une autre idée de la culture et, notamment, de la culture normande.

**INTERVENTION DE MONSIEUR JEAN-PIERRE LEGALLAND AU TITRE DU
MEDEF ET DES BRANCHES PROFESSIONNELLES DU SECTEUR INDUSTRIEL
(UIMM, UIC/ARNIP, UFIP) CONCERNANT LE PROJET D'AVIS « LA CULTURE
EN REGION, ACTE I : QUEL RAYONNEMENT NATIONAL ET
INTERNATIONAL ? »**

Je me trouve dans la situation difficile, délicate, d'un béotien, représentant de société industrielle, qui va avoir à parler sur la culture. Donc, je vous prie de m'excuser de cette situation, mais je crois qu'il est quand même intéressant que vous connaissiez mon avis puisqu'il a été dit que même le plus misérable et amateur devait pouvoir s'exprimer, donc je le fais.

La première chose que je voudrais dire, c'est qu'étant arrivé à un âge où l'on dit que seule reste la culture, je voudrais remercier le Président LISSOT et notre ami Patrick de deux définitions qu'ils ont données et que je ne connaissais pas, donc cela améliore ma culture.

Gérard, si j'ai bien compris, tu as dit : « La culture, on ne peut pas la définir et c'est tant mieux », c'est la meilleure définition de la culture que j'aie jamais entendue, je t'en remercie.

Deuxième chose, Patrick a également donné une définition de l'humour que je ne connaissais pas non plus ce qui enrichit également mes connaissances. Je trouve qu'elle est tout à fait extraordinaire.

Dans l'idée que je me fais un tout petit peu de la culture, c'est quand même un élément de cohésion sociale essentielle dans une région, dans un pays. Les gens qui sont les citoyens de cette région, de ce pays, se retrouvent sur un certain nombre de connaissances, de croyances communes, c'est un élément de cohésion tout à fait essentiel. En ce sens-là et dans beaucoup d'autres, la culture est totalement irremplaçable.

La difficulté va venir du fait que je suis sensible à ce qu'a dit Monsieur PATTE, non seulement à cause de son talent, mais aussi sur le fond, mais en même temps, je soutiens fondamentalement le rapport qui a été fait parce que je trouve qu'il est de très bonne qualité.

Je voudrais intervenir sur un point seulement qui est la résonance nationale, internationale, de ce que l'on peut faire en Normandie parce que cela me semble relever de l'attractivité du territoire et je pense que personne, quelle que soit son activité, ne peut être indifférent à l'attractivité de ce territoire.

Si l'on regarde les manifestations qui ont un retentissement national et international en Normandie, la seule qui existe à ma connaissance (peut-être que je ne connais pas suffisamment), c'est l'Armada.

Je me permettrai de faire une critique à l'Armada bien que je sois tout à fait indigne de la faire parce que je me rends compte que c'est un énorme travail, c'est un travail magnifique. Il y a des gens dans cette salle qui y ont participé et qui continuent d'y participer, mais fondamentalement, l'Armada est l'occasion de rappeler que les Normands sont le peuple de la mer.

Du point de vue de l'image que nous donnons à l'extérieur, c'est quelque chose que les gens ne savent pas. Les gens savent que les Bretons sont un peuple de marins, mais je crois que peu de gens savent que les Normands sont le peuple de la mer.

Bien entendu, les conseils gratuits n'engagent que ceux qui les donnent, mais je crois que si l'on dit qu'à l'Armada, il manque quelque chose, c'est peut-être cette petite touche qui permettrait aux gens de sentir qu'effectivement, l'Armada est là, c'est magnifique, formidable, c'est un rappel historique extraordinaire, c'est d'une beauté sans pareil, mais qu'en même temps, les Normands sont le peuple de la mer.

Cela m'amène à parler de ce qui a été évoqué, les Impressionnistes. Quelque chose sur les Impressionnistes me paraît une très bonne idée, mais si l'on veut qu'au niveau des Impressionnistes, l'événement ait un retentissement comparable à celui de l'Armada, il faudra que les gens qui viennent à ces « cérémonies » (il y a un peu de cela, c'est une cérémonie culturelle) comprennent qu'il y a une lumière normande qui a permis les Impressionnistes, comme il y a une lumière florentine, comme il y a une lumière provençale. C'est un point important si l'on veut que les jeunes aient envie de rester chez nous.

Je crois que l'on a tous été interpellés, mes chers collègues, par le document qui nous a été adressé par un certain nombre de directeurs d'établissements du supérieur qui demande pourquoi les jeunes de très bon niveau ne veulent pas rester en Normandie. C'est parce qu'ils trouvent qu'ils « s'emmerdent », disons les choses très clairement.

Il faut combattre cela, il faut que l'on donne une bonne image. Cette image, c'est l'image historique de la Normandie qui comprend un peuple de marins, où l'on se sent bien, où il y a une lumière sans pareil (d'ailleurs, les Impressionnistes sont venus chez nous).

J'ai dit ce que j'avais envie de dire, je sens que c'est une remarque d'amateur, je vous prie de m'en excuser et j'arrête là-dessus.

**INTERVENTION DE MONSIEUR JACQUES BRIFAUT AU TITRE DES
PERSONNALITÉS QUALIFIÉES CONCERNANT LE PROJET D'AVIS
« LA CULTURE EN REGION, ACTE I : QUEL RAYONNEMENT NATIONAL ET
INTERNATIONAL ? »**

Je n'avais pas prévu d'intervenir, mais de temps en temps, on en a quand même un petit peu assez de voir des débats autour d'un thème récurrent, un peu polémique, un petit peu faux-jeton sur les bords, en tous les cas pas clair, qui est : « Notre Région, la Normandie, la Haute, la Basse ».

En matière de culture, il ne faut pas confondre région administrative, pour parler de ce que je connais bien, territoire économique et culture. Ce sont trois choses différentes et ce n'est pas pour autant que les contours doivent être exactement les mêmes.

Si l'on veut absolument mettre des contours, parlons de culture. La culture vient de l'histoire, de l'immigration, du folklore, des traditions, des religions, des croyances, souvent hélas des guerres, mais elle ne vient pas d'une décision administrative, excusez-moi du peu, mais je n'y crois pas.

Je me reconnais dans la culture normande, mais je défie quiconque de me donner une définition pertinente de la culture haute ou bas-normande. On a des multitudes d'événements qui rappellent la culture normande. Après, on peut avoir des événements qui se sont créés quelque part, en Haute ou en Basse-Normandie, mais ce n'est pas de la culture, ce sont des événements, ce n'est pas tout à fait la même chose.

C'est un sujet sur lequel les deux CESR auraient dû se mettre d'accord. J'en parle d'autant plus à l'aise que je n'ai pas participé à ce débat, mais je ressens que de façon récurrente, on aborde ce thème sans vouloir préciser les choses.

Il me semble qu'il serait temps que le CESR cesse d'avoir un débat faussé par ces arrière-pensées de régionalisation, d'intégration régionale etc. Il faut effectivement définir les contours de chacun des sujets, le sujet culturel n'est pas le même que le sujet économique ou que le sujet administratif.

Je pense que le CESR gagnerait en clarté si les contours en question étaient définis sujet par sujet afin que l'on ne se retrouve pas dans des situations où l'on ne sait plus de quoi on parle. Il y a énormément d'effets de manche, c'est très amusant, mais ce n'est pas constructif.

**INTERVENTION DE MONSIEUR CHRISTOPHE LEROY AU TITRE DE L'UNION
REGIONALE HAUTE NORMANDIE UNSA CONCERNANT LE PROJET D'AVIS
« LA CULTURE EN REGION, ACTE I : QUEL RAYONNEMENT NATIONAL ET
INTERNATIONAL ? »**

Un peu dans le même ordre d'idée pour faire court, je refais part du malaise que j'avais lors de ma première intervention, j'ai eu le temps de compter les mots depuis : haut-normand est cité une fois, Haute et Basse-Normandie deux fois et Normandie, dix fois !

On se retrouve avec la proposition forte de la création d'un Comité Régional de la Culture sans en avoir parlé à nos collègues de Basse-Normandie. Nos relations ne sont déjà pas excellentes, disons qu'elles tendent à s'améliorer, et j'ai l'impression que cet avis risque de mettre un peu d'huile sur le feu puisqu'ils n'ont pas été, ou peu, consultés à ma connaissance.

Je n'ai pas fait partie du groupe, mais on est effectivement, comme le disait l'orateur précédent, au cœur du débat. Là, on est sur une réflexion qui devrait porter sur la Haute-Normandie, ce qui semble être notre rôle.

Je pense néanmoins, cela va surprendre peut-être Monsieur PATTE, que la culture pourrait s'élargir aux deux Régions, mais encore faudrait-il que les deux Régions soient sollicitées. Or, nous n'avons travaillé que sur notre CESR et je pense que cela pose un problème de fond pour le moins.

Pour ces raisons, nous nous abstenons.

**INTERVENTION DE MONSIEUR JEAN-PIERRE CORLAY AU TITRE DE LA
FÉDÉRATION DES OFFICES DE TOURISME ET SYNDICAT D'INITIATIVE DE
NORMANDIE CONCERNANT LE PROJET D'AVIS « LA CULTURE EN REGION,
ACTE I : QUEL RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL ? »**

Monsieur le Président, je voterai bien entendu pour ce rapport, mais je voudrais rebondir sur les propos de Christophe LEROY pour préciser que peu de régions françaises peuvent se prévaloir, comme la Normandie d'être une véritable « marque » connue et reconnue dans le monde entier. Je voudrais ensuite apporter un élément complémentaire qui n'a, certes, pas été au cœur de nos travaux, il s'agit de notre patrimoine gastronomique, qui constitue un des attraits majeur de notre région, le Caneton à la rouennaise étant un de ses éléments phares. Il est connu et présent dans de nombreux endroits du monde, Londres, Munich, Porto, Montréal, Chicago, Miami, Los Angeles, Atlanta, Kansas City, Nouvelle Orléans, Tokyo, Nagoya, Osaka, Punta del Este, en Uruguay, et j'en oublie ! Il s'agit bien là, du rayonnement international de notre Région, nous devons en être fiers.

**INTERVENTION DE MONSIEUR DOMINIQUE PIEROTTI AU TITRE DU MEDEF
ET DES BRANCHES PROFESSIONNELLES DU SECTEUR INDUSTRIEL (UIMM,
UIC/ARNIP, UFIP) CONCERNANT LE PROJET D'AVIS « LA CULTURE EN
REGION, ACTE I : QUEL RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL ? »**

Je vais rebondir un peu sur tout ce que j'ai entendu, puis je vais faire « très CESR ».

Avec Richard, on s'est connu sur l'étude de l'attractivité de la Haute-Normandie, on aurait déjà pu dire de la Normandie, donc je comprends les ambitions du groupe de travail qui a produit un très bon rapport que je voterai sans état d'âme. Les ambitions, c'est de dire : dépassons nos frontières et faisons la promotion de notre territoire en nous appuyant sur des professionnels dont c'est le métier et qui développent des choses intéressantes.

En toute chose, il faut aussi un équilibre. Il faut avoir les ambitions au niveau national et international, il faut les pousser parce que justement, c'est fondamental ne serait-ce que pour les autres activités. Cela rejaillit, comme le disait Jean-Pierre tout à l'heure, sur nos activités industrielles, commerciales, secteur tertiaire, mais en même temps, il ne faut pas oublier non plus tout ce qui a fait et ce qui fait notre richesse (je reviens sur ce que disait Didier PATTE tout à l'heure), tous les gens qui baignent dans la culture et qui remplissent les salles de spectacle parce qu'ils sont imprégnés de cette culture locale et régionale.

Ce n'est pas ou l'un, ou l'autre. Certes, c'est l'ambition et la vision internationale, mais en même temps, le respect de tous ceux qui œuvrent, souvent sous forme de bénévolat, au sein de différentes associations.

De même, ouvrir les champs de la culture à des arts nouveaux et des publics nouveaux, c'est fondamental notamment au niveau des jeunes générations. Il faut respecter d'autres formes de culture et je ne peux que soutenir cette action là.

En même temps, il faut s'appuyer sur notre richesse, il n'y a pas beaucoup de régions en France qui ont un passé comme nous l'avons en Normandie (je suis désolé, je dis « Normandie », j'y reviendrai à propos du niveau international).

En Normandie, nous avons des acquis dont bien des régions françaises aimeraient bénéficier. Ce n'est pas non plus oublier tout ce qui a été fait, tout ce qui a fait la richesse et ce qui fait aussi la notoriété. Je suis désolé, les touristes ont souvent du mal à situer la France sur un globe terrestre, mais de temps en temps, la Normandie résonne et c'est là où je voulais en venir à propos du niveau international.

Le nom « Normandie », comme le disait Jean-Pierre CORLAY tout à l'heure, c'est un nom de marque, c'est déposé. Cela évoque une multitude de choses qui sont des références du passé qu'il ne faut pas gommer.

En conclusion, et c'est pour cela que je pense que c'est « très CESR », il faut trouver un équilibre entre des ambitions qui veulent aller plus loin, élargir à la fois géographiquement et artistiquement les limites de ce que l'on appelle la culture dans notre Région, mais ne pas gommer le côté amateur et le côté passé très riche dont nous disposons.

Cela ne m'empêchera pas de voter ce rapport que je trouve de très bonne qualité.

**INTERVENTION DE MONSIEUR ALAIN GOUSSAULT AU TITRE DE L'UNION
RÉGIONALE DES ENTREPRISES D'INSERTION CONCERNANT LE PROJET
D'AVIS « LA CULTURE EN REGION, ACTE I : QUEL RAYONNEMENT
NATIONAL ET INTERNATIONAL ? »**

Je voudrais remercier le Bureau du CESR et le Président qui, malgré un plan de travail conséquent en début de mandature , ont accepté, il est vrai sur mon insistance , que la 3^{ème} Commission mette en place un groupe travail sur la culture . Aujourd'hui l'Acte I est proposé à votre approbation.

Je voudrais aussi remercier Richard TURCO d'avoir conduit à son terme ce travail alors que, depuis le 1^{er} janvier , il a pris de nouvelles responsabilités professionnelles.

Merci aussi à Patrick CHABERT d'avoir, malgré des absences pour cause d'agenda professionnel au démarrage de ce travail, pris sa pleine responsabilité de rapporteur.

Merci enfin à Jean-Christophe GUILLO et à Laure SOUCAILLE d'avoir pris en cours le travail commencé par Clémence CARGNELUTTI . Ce n'est jamais facile de prendre un train en marche. Ils l'ont fait avec qualité.

Engager , à nouveau après bien des années, un travail sur la culture en région était souhaité unanimement par la Commission « Qualité de la vie et du lien social » du CESR vu l'importance de la culture :

- pour le développement personnel de tout être humain ,
- pour la constitution d'une communauté humaine respectueuse des différences,
- et pour la coproduction d'une identité culturelle vivante car elle permet à tout être humain de se lier à lui-même, de se lier à autrui, de se lier au monde.

La culture est création, rencontre des hommes . Elle produit des échanges entre les humains. Elle est l'histoire même des hommes pétris, forgés ensemble.

Créer des lieux d'expression pour tous qui soient des espaces de rencontre avec les autres milieux, y introduire les moyens de comprendre ce qui se passe et ce qui se pense dans le monde alentour tel les sont, notamment, les fonctions de la culture . A ces deux dynamiques, le rapport ouvre la perspective d'y ajouter celle d'un véritable rassemblement de tous autour d'un projet commun.

La culture de demain doit être celle du refus de l'exclusion, celle de la rencontre et de la fraternité.

Le rayonnement national et international de la culture en région doit prendre en compte toutes ces dimensions sociales et humaines pour donner une image dynamique et vivante.

**INTERVENTION DE MONSIEUR HUBERT VAUDRY AU TITRE DES
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE RECHERCHE CONCERNANT LE PROJET
D'AVIS « LA CULTURE EN REGION, ACTE I : QUEL RAYONNEMENT
NATIONAL ET INTERNATIONAL ? »**

Le Président et le Rapporteur ont rappelé la difficulté qu'il y avait à définir le mot « culture » et je partage tout à fait leur avis sur ce point.

J'ai été extrêmement intéressé par la qualité du rapport et, bien entendu, je le voterai, mais je voudrais faire néanmoins une remarque.

A mon avis dans ce rapport, il y a une composante qui n'a pas été suffisamment développée et même un peu délaissée qui est celle de la culture scientifique. Je pense que ce rapport a pris le mot « culture » essentiellement dans le sens artistique du terme et donc, il me revient, en tant que représentant du monde des chercheurs ici, de rappeler que la culture scientifique est aussi une des composantes importantes de la culture.

Certes, je suis coupable dans la mesure où je n'ai pas pu participer à ce groupe de travail, mais mes obligations professionnelles ne me permettaient pas de participer à deux groupes de travail simultanément.

A la lecture du rapport, j'ai vu certes que Science Action était citée à la page 6 au passage, comme cela, ce qui nous rappelle que la culture scientifique fait bien partie du monde de la culture, mais je pense qu'un traitement plus développé ou plus équilibré aurait rendu justice à ce qu'est la culture scientifique dans notre Région.

Je voudrais rappeler que notre Région est un des endroits de l'organisation de congrès scientifiques internationaux de tout premier plan avec, par exemple, au moins à ma connaissance, cinq Congrès de l'Académie des Sciences de New York qui se sont déroulés chez nous (c'est le plus grand nombre de congrès que l'Académie des Sciences de New York ait jamais organisé dans une ville en dehors des Etats-Unis), la Fête de la Science organisée chaque année par Science Action entre autres, mais qui est une des manifestations de la culture scientifique, les Forums du Savoir qui se déroulent dans cet hémicycle et qui témoignent également de la vitalité de cette culture scientifique dans notre Région.

Ce sont autant de manifestations (on pourrait en citer beaucoup d'autres) qui participent à promouvoir le rayonnement culturel de la Normandie.

Certes, la Haute-Normandie a énormément à offrir dans le domaine de la culture artistique, mais je ne pouvais pas ne pas souligner que le mot « culture » n'a peut-être pas été pris dans son acception la plus large, la culture scientifique aurait mérité d'avoir une petite place supplémentaire dans ce document de travail.

**INTERVENTION DE MONSIEUR ALAIN VIGNALE AU TITRE DE LA
FÉDÉRATION RÉGIONALE DES USAGERS DES TRANSPORTS CONCERNANT
LE PROJET D'AVIS « LA CULTURE EN REGION, ACTE I : QUEL
RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL ? »**

Je voulais simplement dire que l'Impressionnisme, ce n'est pas simplement la lumière, c'est aussi le tube de peinture et le chemin de fer. Si les Impressionnistes ont pu venir voir et découvrir les lumières de l'estuaire, c'est parce qu'ils avaient des outils portatifs, le tube de peinture, et que le chemin de fer permettait aussi le déplacement.

Il y a la culture scientifique, technique, j'allais ajouter la culture des métiers qui fait également partie du champ de la culture et il conviendrait, sans doute dans les études à venir, de la prendre pleinement en compte.

**INTERVENTION DE MONSIEUR GÉRARD LISSOT AU TITRE DE
L'ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE CONCERNANT LE PROJET
D'AVIS « LA CULTURE EN REGION, ACTE I : QUEL RAYONNEMENT
NATIONAL ET INTERNATIONAL ? »**

Je voulais intervenir sur deux sujets en tant que conseiller.

Pour rebondir sur ce qu'a dit Nicolas PLANTROU, pour avoir été, avec un certain nombre d'amis, co-organisateur d'une exposition rétrospective du peintre André RAFFIN, qui était Ebroïcien, je peux témoigner que cette opération qui s'est faite ensuite avec l'appui d'un certain nombre de professionnels était typiquement une initiative d'amateurs et chacun, avec son carnet d'adresses, a pu réunir des gens au niveau national et international et faire venir des toiles.

J'insiste simplement sur cette partie du propos de Nicolas PLANTROU, je pense que dans les instances de concertation et de décision autour des questions culturelles, la place réservée aux amateurs et aux associations d'amateurs me paraît devoir être plus significative. Cela ne remet pas du tout en cause la position personnelle que j'ai sur ce rapport que je voterai, bien sûr, mais c'est à intégrer dans nos réflexions futures.

J'ajouterai simplement que la Normandie était réellement la dimension territoriale qui prévalait.

Deuxième réflexion sur l'intervention d'Hubert VAUDRY. Nous ne nous étions pas concertés et je suis moi-même avec intérêt depuis longtemps le travail excellent fait par Science Action. N'oublions pas que nous sommes également en Normandie un territoire d'expériences industrielles, avec de nombreux laboratoires de niveau international, et que nous avons organisé il y a quelques années Odyssée 21 qui était une opération qui a eu elle-même un rayonnement très important.

Je voulais simplement le rappeler en termes de suggestion et, là aussi, à l'échelle de la Normandie.

De la même façon que Jean-Pierre LEGALLAND nous a rappelé que les Normands étaient le peuple de la mer, que nous allions organiser une manifestation tous les quatre ou cinq ans autour de l'Impressionnisme, je crois qu'il serait utile que nous nous organisions au niveau de ceux qui pensent qu'il y a un avenir pour la culture scientifique et technique dans cette Région - parce qu'il y a des débouchés d'emploi, parce qu'il y a des débouchés industriels et qu'il y a un rayonnement international au travers des publications et des travaux des différents laboratoires - afin que nous puissions suggérer de refaire des Odyssée 21 à l'échelle des capacités culturelles dans nos domaines scientifiques et techniques.

C'est simplement une suggestion que j'ajoute, en particulier pour les prochains rapports.

**INTERVENTION DE MADAME ARLET ADAM AU TITRE DE L'UNION
RÉGIONALE DES ORGANISMES DE FORMATION DE NORMANDIE ET
FÉDÉRATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE HAUTE
NORMANDIE CONCERNANT LE PROJET D'AVIS « LA CULTURE EN REGION,
ACTE I : QUEL RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL ? »**

J'ai senti le vent de Mai 68 souffler sur le CESR quand Nicolas PLANTROU est intervenu.

Pourquoi ?

Je me souviens avoir organisé à cette époque des tables robes avec les malades de l'hôpital où je travaillais pour connaître leurs attentes par rapport aux soins que nous leur apportions. C'était une méthode tout à fait originale, on n'y avait jamais pensé avant.

Cela m'y a fait penser quand il a parlé des amateurs parce que je pense que les amateurs de la culture n'ont pas besoin d'attendre un événement sociétal de cette ampleur pour être consultés par les professionnels afin qu'ils s'approprient ce dont les habitants ont envie et besoin au niveau culturel.

Je soutiens son intervention, car les amateurs enrichissent formidablement les structures établies, et je voterai ce rapport.

**LA CULTURE EN REGION, ACTE I : QUEL RAYONNEMENT
NATIONAL ET INTERNATIONAL ?**

RAPPORT

INTRODUCTION

Alors qu'un récent sondage de l'Express classe la Région Haute-Normandie au 5^{ème} rang des régions françaises dites les plus « culturelles », que l'offre culturelle y est riche et diversifiée, et qu'elle est particulièrement bien dotée en termes d'équipements, l'image de la région en la matière reste cependant méconnue à l'extérieur. Il n'existe pas d'événement phare, fédérateur, excepté l'Armada, qui permette d'identifier la particularité culturelle de la Haute Normandie.

La culture, au sens large et dans toutes ses manifestations, apparaît difficile à cerner de façon précise dans la mesure où sa définition varie dans le temps et dans l'espace, pouvant ainsi se décliner à l'infini. En effet, la culture concerne le patrimoine matériel mais également immatériel, tels que les pratiques humaines, les us et coutumes, les faits de mémoire... ainsi que la culture dite « scientifique et technique ».

C'est pourquoi la définition la plus consensuelle et la plus complète est encore celle adoptée par l'UNESCO et validée par l'ensemble de la communauté internationale : « La culture est l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social ; elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ».

Or, tout dans ce vaste ensemble ne relève pas à l'évidence des politiques publiques et d'une stratégie régionale. Et tous ces éléments ne sont pas non plus nécessairement liés à l'attractivité de la Normandie. Cependant, à travers la prise en compte des différents facteurs pouvant constituer l'identité d'un territoire, cette définition a le mérite de mettre en lumière la relation complexe qui existe entre culture et attractivité et l'effet réciproque qu'elles ont l'une sur l'autre. Elle évoque également, de manière implicite, l'image que les Normands ont de leur propre territoire tout comme l'image que la région véhicule à l'extérieur.

En effet, la culture est sur le territoire Haut Normand « une fée endormie »* qu'il convient de réveiller et qui représente un réel potentiel de développement et d'attraction. Malgré un patrimoine culturel unique et diversifié, de nombreux atouts touristiques extraordinaires, le territoire régional se révèle insuffisamment mis en valeur.

Des marges de progrès sont donc à réaliser, afin que l'offre culturelle, qui est présente et réelle, ait le retentissement espéré tant au niveau national qu'international.

Ces constats ont conduit le CESR à s'autosaisir de cette question et à constituer un groupe de travail afin d'identifier les éléments d'attractivité culturelle de la région et de proposer une stratégie régionale pour améliorer le rayonnement national et international de la Haute-Normandie.

* audition de Monsieur Laurent Fabius le 31 octobre 2008

Pour cela, le groupe de travail a privilégié trois axes de travail :

- Un état des lieux de la richesse culturelle de la région et de son attractivité
- Les évolutions incontournables à observer pour faire de la culture un enjeu de développement et d'attractivité
- La politique à mener pour valoriser la culture et renforcer le rayonnement national et international de la Haute Normandie

Ce travail constitue le premier volet d'un triptyque, et sera donc suivi de deux autres rapports consacrés à l'emploi dans la culture et à la diffusion de cette dernière dans les territoires.

CHAPITRE 1 : UNE RICHESSE CULTURELLE MÉCONNUE

SECTION 1 : Les atouts culturels du territoire Haut Normand

A/ Un héritage vivant et riche à valoriser

La caractéristique du territoire Haut Normand est la richesse de son patrimoine qu'il soit littéraire, archivistique, architectural ou muséal. L'image et l'identité culturelle de la Haute Normandie sont fortement liées à son patrimoine.

Certaines thématiques au plan architectural sont développées comme la route des abbayes, d'autres sont négligées comme par exemple les forteresses qui constituent pourtant une véritable richesse mais insuffisamment mise en valeur. Une thématique forte émerge également sur le plan patrimonial : le gothique flamboyant ; celui-ci est insuffisamment valorisé, tout comme certaines techniques architecturales particulières, comme par exemple le torchis.

Sur le plan muséal, il existe des disparités entre le département de la Seine Maritime et celui de l'Eure. Les 5 villes labellisées « pays d'art et d'histoire » se situent toutes en Seine Maritime. On constate également une absence de connexion et de relation entre les différents musées sur le territoire. La taille trop réduite des équipes ne permet pas, par exemple, de collecter des données et de connaître précisément le volume des collections. Enfin, il y a trop peu de conservateurs du patrimoine dans la région et des difficultés à recruter des attachés de conservation.

Sur le plan de la lecture, la Haute-Normandie bénéficie d'un réseau de librairies dense et efficace. L'édition y est dynamique avec des représentations de grande qualité et originales. Les bibliothèques ont un patrimoine exceptionnel avec des fonds riches mais mal connus. Globalement, on constate dans ce domaine un manque de structuration et un isolement des professionnels dans les petites unités.

Sur le plan de la création artistique, il y a, dans ce domaine, une vraie vivacité culturelle, due notamment à la structuration des acteurs en quatre pôles régionaux, par grands secteurs. Cependant, on observe malgré tout un manque de mise en réseau et de mutualisation des moyens entre les différents secteurs artistiques.

En outre, on constate des déséquilibres en faveur du département de la Seine Maritime où se déroulent 80% des spectacles vivants.

B/ Les Pôles régionaux de Ressources culturelles

- Le Fond Régional d'Art Contemporain (le FRAC)

Le FRAC possède une quadruple vocation : l'acquisition régulière d'œuvres d'arts, une politique structurée de diffusion des œuvres auprès des publics les plus divers, un programme de sensibilisation à l'art contemporain et enfin une mission de production et de soutien à la création en étroite relation avec les artistes.

De par sa programmation culturelle et la notoriété des artistes reçus, celui-ci a su capter un public à l'extérieur de la région. Il est classé par le ministère de la culture comme le premier de France.

- L'office de diffusion et d'information artistique de Normandie (L'ODIA)

Cet office s'attache à améliorer la circulation des productions artistiques de qualité réalisées par les compagnies des deux régions. Ses missions sont le soutien à la diffusion artistique dans le domaine du spectacle vivant, l'information artistique et culturelle au bénéfice des professionnels des collectivités et des associations qui ont une activité dans le domaine du spectacle vivant, le conseil à l'aménagement, à la rénovation ou à la réalisation de salles pouvant accueillir des spectacles et enfin l'animation d'un réseau de techniciens du spectacle pour la Haute Normandie.

Commune à la région Basse Normandie, d'intérêt interrégional, son travail de conseil à l'égard des compagnies permet de valoriser et de faire circuler leurs créations au-delà des frontières régionales.

- L'agence régionale du livre et de la lecture (l'ARL)

C'est une agence de coopération des métiers du livre et de la lecture en Haute Normandie. Plate-forme d'échanges professionnels et interprofessionnels, elle favorise la promotion du livre par l'information, la coopération et le conseil, encourage et soutient l'animation et la création littéraire.

L'ARL en Haute Normandie a pour mission de favoriser la coopération et le travail en réseau des acteurs professionnels du livre et de la lecture, de promouvoir l'écrit et le livre, de travailler à l'élargissement des publics et au développement de la lecture et enfin de valoriser le patrimoine écrit et graphique. Elle délivre un rôle de conseil en matière de lecture et de livres. Elle a développé, en partenariat avec la Région Basse Normandie, une présence commune au salon du livre à Paris qui favorise des retombées économiques importantes.

- Le pôle image

Cette association est soutenue par l'Etat et la Région Haute-Normandie, pour agir en faveur du cinéma, de l'audiovisuel et de la photographie.

Ses missions regroupent :

- . la gestion du fonds régional d'aide à la production cinématographique et audiovisuelle
- . l'accueil des tournages
- . le soutien aux professionnels régionaux
- . le pôle régional d'éducation à l'image
- . la coordination de dispositifs scolaires et hors temps scolaire
- . la cinémathèque régionale et le centre photographique régional.

- Science action

Il s'agit d'une association régionale dont la vocation première est de promouvoir la culture scientifique, technique et industrielle en région Haute-Normandie. Elle remplit deux missions principales :

- . Une mission de coordination des différents acteurs régionaux de la culture scientifique ;
- . Une mission d'animation régionale des territoires.

Ces pôles se regrouperont géographiquement au sein du Pôle des savoirs en 2011, ce qui permettra certainement d'améliorer la visibilité de la culture régionale à l'extérieur du territoire.

D'autres structures sont à titre d'exemple potentiellement porteuses d'image et de visibilité au niveau national et international :

- L'opéra, dont les moyens viennent d'être renforcés par la Région dans le but d'améliorer son rayonnement régional et national.
- La Chapelle du lycée Corneille qui, actuellement en cours de rénovation et de restauration, permettra de constituer un pôle musical favorisant une diffusion au niveau national.
- Les scènes nationales, le cirque théâtre d'Elbeuf et l'ouverture prochainement de deux scènes de musiques actuelles (SMAC), l'une à Rouen l'autre à Evreux.
- Le Service Régional de l'Inventaire et du Patrimoine qui constitue une opportunité pour valoriser le patrimoine régional et sa diffusion auprès du grand public en multipliant les expositions itinérantes et en valorisant les publications et les productions de ce service.
- Les établissements d'enseignement supérieur qui dispensent des formations dans ce domaine
- Le conservatoire de Rouen. Son action s'étend de la formation initiale ouverte à tous, au cycle spécialisé dédié à la formation pré professionnelle. Sa mission consiste à dispenser un enseignement des pratiques musicales, chorégraphiques et théâtrales, associé au développement de la diffusion et de la création.
- Les musées

C/ Les festivals en région

La Région structure depuis plusieurs années sa politique de soutien aux festivals, dans le but de renforcer leur rayonnement régional, parmi lesquels :

- Le festival de la Bande dessinée à Darnétal « Normandie Bulles »

Lancé en 1995, ce festival a rapidement fait sa place dans le monde de la bande dessinée et s'est imposé comme un événement majeur en Seine Maritime. L'objectif de ce festival est le soutien à la création aux petites maisons d'édition et aux labels indépendants. Evènement régional, son rayonnement est devenu national attirant, d'année en année, des auteurs dessinateurs de tous horizons et capant un public en provenance de toute la France.

- Automne en Normandie

C'est un festival transdisciplinaire, qui célèbre le spectacle vivant dans toute sa richesse et sa diversité. Créé il y a trois ans à la suite d'Octobre en Normandie, il a attiré, pour la saison 2008, 40 000 visiteurs sur l'ensemble de la Haute Normandie. Cependant, et à la lumière des festivals précédents, un bilan est en cours pour clarifier et faire évoluer sa ligne artistique ainsi que sa durée.

- Festival « le Rock dans tous ses états »

Le Rock dans tous ses états est devenu l'un des événements musicaux les plus populaires. Il existe depuis plus de 25 ans, ce qui en fait le festival le plus ancien de France. De renommée nationale et internationale, il accueille un large public, composé à 75% de Normands et à 25% d'un public national et international. Ce festival, est aujourd'hui confronté à des difficultés de financement.

En effet, la crise du disque associée à la possibilité pour le public de télécharger les créations musicales, font exploser le cachet des artistes et ne permet plus d'attirer les plus prestigieux d'entre eux.

- L'armada

L'Armada est un large rassemblement de grands voiliers organisé à Rouen. D'envergure nationale et internationale, il est un des événements importants du monde de la mer et constitue la 2^{ème} plus grande manifestation populaire après le tour de France. Cet événement vise à rassembler les plus grands et les plus beaux voiliers du monde, tous les quatre à cinq ans, durant une dizaine de jours.

- Viva cité

Ce festival, au carrefour du théâtre de rue, des arts plastiques, de la musique, de la danse et des arts forains, est un événement artistique particulièrement fédérateur, riche et insolite pour les Hauts normands.

- Archéo-jazz

Cette manifestation propose une programmation de musiques actuelles tout en donnant une nouvelle vie à des vestiges nationaux.

- Le Festival nordique

Ce festival vise à constituer un panorama de la production cinématographique des pays du Nord. La programmation, riche et diverse, se veut surprenante, et présente, chaque année, une compétition de courts et de longs métrages, ainsi que des rétrospectives et des hommages à des réalisateurs.

SECTION 2 : L'attractivité culturelle de la Normandie

La Haute Normandie bénéficie de nombreux atouts patrimoniaux dans le domaine culturel. Les principes qui ont guidé l'action régionale se fondent sur les axes suivants du schéma régional d'aménagement et de développement du territoire (SRADT) :

- Assurer l'accès de tous à la culture ,
- Renforcer l'attractivité territoriale de la région à travers la culture.

L'attractivité culturelle est néanmoins dépendante d'autres facteurs qui la renforcent ; elle ne doit pas être déconnectée de l'économie puisqu'elle contribue de manière importante au développement de cette dernière. Elle favorise également le rayonnement régional et contribue à renforcer l'attractivité territoriale.

A/ Evolution de la fréquentation des lieux culturels en France depuis 10 ans

ODIT France gère une base de données remontant à une quinzaine d'années et portant sur la fréquentation annuelle de quelques 3000 sites et manifestations touristiques de plus de 10 000 visiteurs, à partir de remontées d'informations en provenance principalement des comités départementaux du tourisme.

Ces données ont fait l'objet d'une analyse de la part du comité de pilotage à l'initiative de la création du site « tourisme culturel »², composé de représentants d'organismes culturels et touristiques (ODIT France, Direction du Tourisme, Centre des monuments nationaux, Direction des musées de France, Ministère de l'Education Nationale, sociétés d'expertise et de conseils). Ce site a été créé dans le but d'améliorer le travail en commun et les échanges entre les professionnels de la culture et du tourisme, d'apporter des réponses pratiques et opérationnelles aux questions que posent régulièrement les élus, gestionnaires de sites ou porteurs de projets, et diffuser les savoir-faire, les innovations et les bonnes pratiques en rendant accessibles les études utiles, les référentiels clés et les comparaisons avec l'international (benchmarking).

D'après ce comité et à partir des données d'ODIT France, les sites phares en France, et tout particulièrement en Ile de France, voient leur fréquentation augmenter alors que les équipements de moindre envergure en province, connaissent une stagnation de leur fréquentation, voire une diminution. L'offre augmente plus vite que la demande et cette dernière se resserre sur les lieux phares.

² <http://www.tourismeculturel.net>

Les catégories³ les plus fréquentées ces dix dernières années sont tout d'abord les châteaux et les architectures remarquables (25%), les parcs à thèmes (18%), les musées des beaux arts(15%) et enfin les musées thématiques et les parcs animaliers (10%).

Concernant les sites dits « à vocation culturelle »⁴, seules deux catégories ont vu leur fréquentation augmenter entre 1996 et 2006 : les musées et les sites militaires de mémoire. Celle des écomusées et des muséums d'histoire naturelle a diminué de 10%.

Concernant les sites dits « à vocation non culturelle », les festivals, manifestations et spectacles ont enregistré une progression significative de 30% depuis 10 ans. Cela témoigne de l'intérêt des touristes pour le monde du ludique, de l'interactif et de l'exposition temporaire.

En revanche, trois catégories accusent des reculs de fréquentation significatifs au cours des dix dernières années : les grottes, les parcs et jardins et les sites industriels, agricoles artisanaux et visites techniques.

En 2005, sur les 25 premiers sites culturels français, 8 se trouvent en Ile de France. La Normandie occupe la 9^{ème} place avec le Mont Saint Michel, la 20^{ème} avec le mémorial de Caen, la 23^{ème} avec la tapisserie de Bayeux et la 24^{ème} avec le musée du débarquement à Arromanches.

B/ L'image culturelle de la Haute-Normandie

La région est perçue comme ayant une image traditionnelle, l'histoire du 20^{ème} siècle n'étant pas assez mise en valeur. Néanmoins, le classement de la ville du Havre au patrimoine de l'UNESCO peut modifier la perception de cette représentation.

Si le territoire Haut Normand n'a pas d'image, la Normandie quant à elle est identifiée.

L'enquête que le Comité Régional du Tourisme de Normandie a fait réaliser en 2005 par le Cabinet Novatrice, indique que la Normandie se situe au 5^{ème} rang des régions dites « touristiques ».

Cependant, les villes et les lieux touristiques ont une faible notoriété spontanée, excepté auprès des habitants de l'Ile de France. Seulement cinq destinations sont citées spontanément : Deauville-Trouville, Rouen, Caen, Honfleur, le Mont Saint Michel. De plus, dans le diagnostic préalable au schéma interrégional de développement du tourisme en cours de réalisation, il apparaît que l'offre de festivals et d'animations est insuffisante en Normandie à l'exception de l'Armada et du festival de cinéma américain à Deauville. Ce type de sites culturels particulièrement attractif est essentiellement concentré dans les grandes villes.

Par ailleurs, la Normandie est perçue spontanément comme une « région verte de campagne et de nature ». Le bord de mer, le littoral, les plages et ports de pêches sont cités spontanément par 21% des personnes interrogées dans l'étude mentionnée ci-dessus.

³ Selon la classification d'ODIT France

⁴ Toujours selon la classification d'ODIT France

Le patrimoine historique et culturel est également mis en avant par 29% des personnes interviewées.

Parmi les améliorations spontanées, proposées par les personnes interrogées lors de l'enquête, pour rendre la Normandie davantage attractive, quatre pistes sont évoquées :

- L'amélioration de l'accessibilité
- La mise en valeur du patrimoine historique
- Les manifestations culturelles et sportives
- Les structures d'hébergement

On le voit, l'attractivité culturelle d'une région et d'un territoire sont le résultat de la combinaison d'un certain nombre de facteurs objectifs, immédiatement palpables, dont l'impact est pour certains mesurable: le nombre, la diversité, la beauté, la richesse mais aussi l'état de conservation des monuments historiques, des musées, de la variété de la vie culturelle et des spectacles qui peuvent s'y dérouler.

Tous ces éléments laissent des impressions, des traces plus ou moins favorables dans l'imaginaire, les représentations, et les opinions des individus et notamment celle des étrangers qui visitent notre région. Cette force de la culture réside dans la représentation que se font, de notre région, les visiteurs.

Cette perception de "l'attractivité culturelle" ne doit cependant pas être déconnectée des conditions de vie dans la région ou d'autres facteurs : l'accessibilité, l'hébergement, les services.....

CHAPITRE 2 : LA CULTURE COMME ENJEU DE DÉVELOPPEMENT D'UN TERRITOIRE

Malgré la mise en place d'une politique régionale forte, il apparaît que la Haute-Normandie souffre d'un déficit de mise en réseau des différents acteurs et partenaires œuvrant dans le champ culturel. Les pôles régionaux, bien que structurés dans leur secteur, ne sont pas intégrés dans un réseau favorisant les coopérations et collaborations transversales avec d'autres partenaires, qu'ils travaillent dans le champ culturel ou dans le champ touristique. Ce déficit de transversalité et d'intersectorialité se manifeste, par exemple, par l'absence de relation entre l'accueil des tournages et le tourisme en région. En 2004, l'association des exportateurs de films en France a mis en relief le fait que 2/3 des touristes venus en France ont été favorablement influencés dans leur choix parce qu'ils l'ont vue dans un film⁵. Une collaboration plus forte entre le Comité Régional du Tourisme et le Pôle Image permettrait de développer une politique d'accueil des tournages plus performante.

SECTION 1 : Vers une meilleure structuration de l'offre culturelle

A/ Des initiatives de coordination à encourager et formaliser

Les différentes auditions menées par le groupe de travail mettent en exergue un manque de coordination entre les acteurs culturels qui ne permet pas d'optimiser et de valoriser les équipements et la richesse culturelle du territoire. Il en résulte une dispersion et un émiettement des manifestations culturelles, ainsi que des disparités territoriales. Enfin, cela entraîne un manque flagrant de lisibilité des politiques culturelles au niveau du territoire mais également à l'extérieur.

Malgré ce constat, on peut toutefois noter que la politique culturelle de la région impulse d'ores et déjà un certain nombre d'actions visant à initier cette coopération entre les acteurs. Ainsi, en 2009 la Région va poursuivre l'accompagnement des projets de développement culturel des territoires à l'échelle des pays et des agglomérations.

Dans le domaine des politiques sectorielles, différentes initiatives visent à favoriser le rayonnement national et international des politiques publiques culturelles de la région. Le renforcement des moyens de l'opéra de Rouen dans le domaine de la musique va favoriser les partenariats avec d'autres disciplines, comme par exemple la danse, l'art lyrique, tout en améliorant le rayonnement régional.

En ce qui concerne les festivals, une réflexion est en cours afin de favoriser leur rayonnement au niveau national et international. Quant au théâtre, une réflexion est également en cours afin que les compagnies puissent avoir davantage de lieux pour se programmer et se confronter au public, et qu'elles puissent bénéficier d'un accompagnement leur permettant de se produire à l'extérieur du territoire.

⁵ audition de Monsieur LAMASSOURE, Délégué général de la commission nationale d'accueil des tournages, « Film France », le 17 juin 2008.

Dans le domaine du livre et de la lecture, la Région souhaiterait créer en 2009 un fonds d'aide à l'édition indépendante d'ouvrages et de périodiques, destiné à valoriser le patrimoine architectural urbain et paysager de la région.

Cependant, ces initiatives sectorisées et « éparpillées », mériteraient d'être davantage structurées et formalisées afin de favoriser plus efficacement la mise en réseau des acteurs culturels.

B/ Favoriser la structuration et la synergie des acteurs culturels

Structurer en réseau l'ensemble des acteurs culturels apparaît essentiel pour assurer le rayonnement national et international de la région et favoriser l'image et l'identification du territoire Haut Normand. Le travail en réseau des acteurs culturels devrait intégrer des problématiques globales, comme par exemple la création, l'accompagnement des artistes, l'accueil en résidence, la nécessité de connaître les attentes du public, l'harmonisation des programmes, les actions de sensibilisation des publics, la communication, la billetterie...

L'image et l'identité culturelle de la région ne saurait être promue sans l'existence d'une synergie entre les partenaires et acteurs de la culture, capable de dépasser les clivages disciplinaires, territoriaux et sectoriels. La promotion d'une image forte et attractive suppose de rassembler les forces vives dans ce domaine qu'elles soient publiques ou privées, dans le but de mobiliser les compétences de tous, indépendamment d'une quelconque couleur politique et sans risque de récupération par l'une ou l'autre de ces forces.

Il conviendrait, à l'instar du Comité Régional du Tourisme, de mutualiser les moyens et les objectifs afin de favoriser une synergie interrégionale à travers une structure commune avec la Basse Normandie visant à matérialiser cette « responsabilité partagée »⁶ qu'est la promotion de l'image culturelle de la Normandie.

De plus, ce travail de mise en réseau et de structuration entre acteurs culturels, mécènes et collectivités territoriales, permettrait, entre autres, de combiner une proposition touristique avec une proposition culturelle⁷.

SECTION 2 : Mettre en synergie l'offre culturelle et le tourisme

Les touristes, qui représentent, selon une étude IPSOS de la Maison de France en 2007, entre 40 à 60% de visiteurs d'un site culturel, sont avant tout à la recherche d'informations complètes sur une destination.

⁶ audition de Monsieur François ERLÉNBACH, Directeur régional de la DRAC le 4 septembre 2008

⁷ audition de Monsieur François ERLÉNBACH, Directeur régional de la DRAC le 4 septembre 2008

A/ Une demande culturelle en évolution qui doit associer tourisme et culture

Les pratiques des touristes français et étrangers se diversifient et la demande de services et de qualité de l'offre est de plus en plus forte. En effet, il ne suffit plus qu'un site soit ouvert à la visite pour attirer les touristes, il lui faut désormais proposer des services variés et adaptés aux différents types de publics qu'il accueille. Les lieux qui ne font pas d'effort sur la qualité des services souffrent d'une baisse de leur fréquentation.

La consommation culturelle a, elle aussi, changé et c'est pourquoi les organisations culturelles doivent s'adapter. La mondialisation, l'utilisation d'Internet, le développement du GPS, vont sans doute impacter techniquement les actions touristiques et culturelles et produire des effets, comme par exemple la personnalisation de la demande par affinités.

Mobilité, changement de destination, courts séjours à répétition sont des tendances porteuses pour le tourisme culturel. Ces mutations obligent le tourisme et la culture à faire de nouvelles offres ou à revisiter leurs façons de faire. Ainsi, lorsque les professionnels de ces deux domaines associent leurs compétences, la fréquentation des lieux augmente. Il apparaît indéniable que la première tendance porteuse pour le tourisme culturel est certainement l'attractivité touristique en général.

B/ Des technologies de l'information et de la communication au service du rayonnement territorial

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication doit s'envisager comme l'élément d'un maillage et s'intégrer au cœur d'un réseau d'une destination touristique.

Globalement les évolutions technologiques couplées à celle des modes de vie, la fragmentation des vacances, les nouveaux modes de consommation modifient de plus en plus l'importance de certaines activités et ont des conséquences durables sur la consommation des produits culturels et touristiques. Les technologies de l'information suscitent de nouvelles pratiques et de nouveaux modes de consommation.

L'utilisateur est de plus en plus attentif au développement des dispositifs liés à la mobilité qui rend certains services indispensables, comme la dématérialisation de la billetterie ou l'utilisation de procédés d'auto guidage. Les nouveaux usages liés à cette technologie permettent tout autant de localiser, d'orienter et de donner les possibilités d'hébergement et de restauration que de prendre connaissance d'autres activités culturelles possibles ou non.

Ces nouveaux services deviennent de plus en plus des éléments d'attraction supplémentaire pour les sites culturels et touristiques. Ils permettent surtout de démultiplier les contacts entre l'offre culturelle et touristique par l'apparition d'offres couplées culture et tourisme, en proposant des possibilités de restauration, d'hébergements ou d'activités dans les environs.

Un site culturel à tout intérêt à s'intégrer dans un réseau et à nouer des partenariats afin de positionner son offre au cœur d'une offre plus complète en couplant la visite d'un lieu à un transport et à un hébergement. Il est également préconisé la généralisation des systèmes de « pass » permettant de grouper et de mieux organiser les visites dans une ville ou un département, en réduisant par exemple le temps d'attente.

Enfin, l'importance croissante du développement du nouveau média que constitue Internet doit permettre de construire une politique publique offrant la possibilité à l'internaute de faire son propre programme. Grâce à ce nouvel outil, des évènements régionaux peuvent devenir des évènements nationaux voire internationaux. A titre d'exemple, la retransmission en direct de la création Santa Lucia de l'Opéra de Caen, sur le site Internet de France 3 en novembre 2007, a été un succès, y compris au niveau international avec 10 000 connexions en 24 heures, de Français, de Belges, d'Américains et de Japonais.

CHAPITRE 3 : UNE STRATÉGIE CULTURELLE POUR LE RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL DE LA HAUTE-NORMANDIE

Mettre au point une stratégie ne consiste pas à empiler des mesures ponctuelles, mais à changer progressivement les mentalités et les habitudes du côté du public comme du côté des prestataires de services culturels, ce qui nécessite du temps. L'élaboration d'une stratégie de rayonnement et d'attractivité culturelle suppose de changer d'image et demande donc une action sur le long terme, avec la volonté et les moyens pérennes pour la mener à son terme.

Le CESR propose 5 axes à développer, fortement liés entre eux autour de la création d'un « comité régional de la culture ». Les préconisations proposées s'inscrivent dans le cadre du SRADT, lequel encourage le « renforcement de l'attractivité régionale à travers la culture ».

Axe 1 : Structurer les acteurs publics et privés de la culture par la création d'un « Comité Régional de la culture » visant à promouvoir l'image de la Normandie

Pour renforcer la structuration et la mise en réseau des acteurs de la culture, le CESR propose la création d'un « Comité Régional de la Culture » à l'instar du Comité Régional du Tourisme ». Cette structure interrégionale rassemblerait les forces vives publiques et privées dans ce domaine (acteurs culturels, professionnels et amateurs, Etat et collectivités territoriales, mécènes).

Ses missions seraient les suivantes :

- un rôle d'expertise, d'émulation intellectuelle et de formulation de préconisations à destination des collectivités territoriales
- un rôle d'observation afin d'améliorer la connaissance des publics, de leurs attentes et de leurs pratiques culturelles
- un rôle d'animation entre le Comité Régional du Tourisme et les Pôles régionaux de ressources culturelles : le Fond Régional d'Art Contemporain, l'office de diffusion et d'information artistique de Normandie, l'agence régionale du livre et de la lecture, le pôle image, science action
- un rôle de communication afin de valoriser de façon permanente une image culturelle dynamique de la Normandie
- un rôle de structuration et de dialogue entre tous les acteurs culturels, professionnels, amateurs et bénévoles

Tous les acteurs culturels doivent se nourrir les uns des autres pour assurer le développement d'un esprit de culture parmi toute la population de la région.

D'une part ce CRC pourrait encourager, au niveau de l'enseignement supérieur, la cohérence de l'offre éducative en matière artistique ainsi que le passage à des projets plus ambitieux et au rayonnement important.

D'autre part, il pourrait favoriser une éducation artistique et culturelle dès l'enfance et soutenir toutes initiatives visant à promouvoir l'image de la culture en Normandie.

Le CRC pourrait également inciter au développement des coopérations culturelles internationales et interrégionales, non seulement entre la Haute et la Basse Normandie, mais également au niveau de l'espace Manche, afin de donner davantage d'envergure à l'image culturelle que la Normandie souhaite véhiculer.

Cette structure permettrait de plus d'harmoniser et de renforcer la communication sur l'identité culturelle de la région par une mutualisation des moyens et des outils. La participation d'entreprises mécènes leur permettrait d'être perçues comme des entreprises « citoyennes » et actrices de la culture, et au CRC, de développer une stratégie de communication plus innovante.

Enfin, le CRC pourrait proposer aux collectivités territoriales la mise en place d'une politique d'accueil des artistes en résidence. Il conviendrait, en outre, d'encourager l'implantation d'autres entreprises culturelles de dimension nationale et internationale. Cela permettrait de faire découvrir les atouts du territoire régional en offrant aux artistes des conditions d'accueil et de travail qui favorisent le rayonnement de la région.

Axe 2 : Promouvoir l'existence d'un événement annuel, fédérateur, intergénérationnel, véhiculant une image moderne de la Normandie

Le CESR souhaite qu'il existe, chaque année, un événement fédérateur prenant en compte les goûts de l'ensemble des publics tout en offrant une image moderne de la Normandie. Il s'agit, à l'instar de l'Armada, ou de l'évènement dédié à l'impressionnisme, de créer un projet culturel phare.

Il devra mettre en réseau l'ensemble des acteurs culturels, professionnels et amateurs de la Normandie tout en favorisant l'identité du territoire et son rayonnement à l'extérieur.

La récurrence de ces événements culturels d'envergure permettra une véritable communication à long terme de la part du CRC et du CRT.

Ce projet s'inscrira dans l'idée que l'attractivité et le rayonnement d'une région dépendent d'évènements marquants, s'imprimant dans l'esprit des publics et renforçant les caractéristiques régionales du territoire.

Ces manifestations, d'une dimension internationale, auront un rôle fédérateur pour la Normandie et pourront promouvoir l'interdisciplinarité artistique et de nouvelles initiatives culturelles.

En outre, il apparaît aujourd'hui primordial de mettre en valeur le côté évolutif du patrimoine normand plutôt que son aspect traditionnel, « tourné vers le passé » et de promouvoir une image culturelle moderne et dynamique de la Normandie.

Axe 3 : Mieux combiner l'offre culturelle et touristique

Le comité régional de la culture travaillerait en partenariat avec le comité régional du tourisme à promouvoir l'attractivité de la Normandie, en rapprochant les compétences de chacun.

L'équation est relativement simple : aux acteurs de la culture, professionnel ou amateur le soin de veiller à la qualité artistique du projet et d'éviter les dérives commerciales. Au professionnel du tourisme, de s'assurer que la présentation de l'offre culturelle ne trahit pas le projet artistique, d'organiser sa promotion et sa commercialisation.

Ce travail de collaboration aurait pour objectif d'inciter les acteurs locaux à coopérer pour construire et gérer une offre touristique et culturelle globale et de qualité.

Cette coopération n'implique pas seulement les prestataires de services culturels mais également l'ensemble des acteurs en contact avec le public : hôteliers, restaurateurs, offices de tourisme.... Ainsi cette coopération permettrait de veiller à ce que les hébergements soient plus facile d'accès, que les restaurants, les bars soient ouverts plus tard les jours de spectacle, que l'information sur la vie culturelle locale soit aisément accessible et que tous ces lieux publics soient en mesure de fournir les renseignements pratiques fiables sur les événements et équipements culturels.

Les prestataires de services culturels doivent, eux, jouer le jeu de la coopération en informant sur les possibilités d'hébergement et sur les autres curiosités culturelles à découvrir dans les environs. Ils doivent également être capables de proposer des services connexes spécifiques à leurs publics et s'adapter aux attentes et aux contraintes de ces derniers, par des horaires plus souples, des tarifs différenciés selon les périodes de l'année, des visites combinées avec celles d'autres lieux culturels...

Enfin, pour promouvoir l'offre culturelle, il convient d'entretenir sa visibilité. Assurée par la coopération des acteurs locaux qui peuvent renvoyer le public d'un site à l'autre, cette visibilité de l'offre et sa diffusion pourraient être consolidées grâce à l'élaboration d'un catalogue multi-supports et personnalisable (catalogue papier, téléphone mobile, Internet). L'accès à ce catalogue, par Internet, permettrait au visiteur d'interroger une base de données sur l'offre culturelle et de composer son programme.

La Région pourrait utilement étudier la possibilité d'obtenir le nouveau label délivré par l'UNESCO au titre du patrimoine immatériel. La Normandie devrait pouvoir revendiquer ce label pour avoir été le lieu de naissance et de développement de l'impressionnisme.

Axe 4 : Mieux connaître l'information relative à la demande et à l'offre culturelle : création d'un observatoire des pratiques culturelles des publics

Cet observatoire pourrait faire partie des missions du comité régional de la culture, et constituer une de ses actions principales.

Le monde de la culture est le terrain d'une effervescence permanente : nouveaux comportements, nouveaux genres artistiques, brusque baisse ou augmentation de tel type de fréquentation. L'information relative à la demande et à l'offre culturelle devient essentielle.

Cet observatoire des publics permettrait de repérer les principales tendances tant en termes de fréquentation que de comportement. Celui-ci pourrait être commun aux Régions Haute et Basse Normandie. Il aurait un rôle d'évaluation, partagé par l'ensemble des acteurs de la culture et du tourisme, l'Etat et les collectivités territoriales.

Le CESR encourage également la Région à intensifier la communication culturelle à travers une meilleure articulation entre son service communication et son service culture.

Axe 5 : Conjuguer développement culturel des territoires et projet culturel régional

La région du Nord Pas de Calais démontre que la culture représente un facteur considérable de développement du territoire. Ainsi en 2011, Lens, ancien bassin minier, abritera le Louvre. Cet événement constitue un formidable outil d'aménagement du territoire dans la mesure où il s'accompagnera d'une politique en faveur du développement de l'accessibilité par la mise en place d'une ligne de tramway est-ouest et d'une liaison rapide (TER) avec la Métropole Lilloise. L'urbanisme va, quant à lui, connaître un changement considérable avec l'idée de réaliser des « éco-cités » en réhabilitant les zones d'habitat horizontal de cet ancien bassin minier.

Cet exemple montre bien, qu'à l'échelle d'un territoire, la culture peut enclencher une dynamique durable autour d'une thématique culturelle identifiée et, en cela, changer l'image que les habitants s'en faisaient. Aussi, les contrats de pays et d'agglomérations constituent-ils des outils pertinents de développement territorial dans lesquels la culture doit s'inscrire en tant que facteur d'attractivité.

Toutefois, la Région, à travers ces contrats, doit veiller à la cohérence des projets culturels locaux avec sa stratégie de rayonnement régional et national. En effet, il apparaît essentiel que le développement culturel des territoires s'articule avec un projet régional global, visant à exporter l'image de la Normandie hors de ses propres frontières.

En outre, dans un souci d'efficacité, le CESR rappelle la nécessité de faire évoluer l'action publique vers une démarche globale en privilégiant la logique de projet sur un territoire, en lien avec l'identité de celui-ci. Ce n'est qu'en veillant au décloisonnement des politiques publiques menées par les services régionaux (culture, communication, développement économique, tourisme, transports...) que la culture pourra pleinement s'épanouir en tant que moteur possible de développement et d'aménagement des territoires.

CONCLUSION

Les préconisations formulées ci dessus - la structuration des acteurs, la promotion d'un événement annuel, l'articulation entre une offre culturelle et touristique, la création d'un observatoire des publics, etc - visent à intensifier le rôle de la culture en tant que facteur d'attractivité d'un territoire, porteur d'une réelle force de rayonnement, de créativité, et d'entraînement sur l'ensemble de l'économie locale.